LES CATT'MÔMES	AL-AUTOMNE-2026	ALLOCATIONS FAMILIALES
Site :	**Cattenom**	
Secteur : Enfants	Mondes fantastiques	Cattenom

Table des matières

CARTE D'IDENTITE 3

I. ORGANISATEUR 3

II. ADRESSE SIEGE SOCIAL 3

III. IMPLANTATION 3

PREAMBULE 4

INTENTIONS EDUCATIVES 4

Axes et objectifs 5

OBJECTIFS SPECIFIQUES 6

OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION 7

I. ORGANISATION 7

II. MOYENS 7

Programme d'activité 15

III. ORGANISATION DE L'ESPACE 19

IV. DEPLACEMENT 21

V. PROCEDURE HYGIENE 23

ENCADREMENT 25

I. FONCTION ET ROLE 24

II. COMPOSITION DE L'EQUIPE 29

III. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES 28

IV. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT 29

V. ORGANISATION DE LA REUNION DE PREPARATION 30

VI. PAUSES 30

VII. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA 30

SUIVI SANITAIRE 33

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE 34

I. L'ACCUEIL 35
II. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE 35
III. LES INFORMATIONS MEDICALES 36
IV. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS 36
V. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES 37
VI. BILAN 37

EVALUATION DU PROJET 38

I. QUE VA-T-ON EVALUER ? 38
II. OUTILS D'EVALUATION 39
III. PLAN SECURITE ALERTE INCENDIE 39

***Signal d'alerte : sonnerie incendie* 39**

c. Déplacement des groupes : 40

IV. PLAN SECURITE ACCIDENT NUCLEAIRE 42

***Signal d'alerte : sirène* 42**

V. PLAN SECURITE ALERTE ATTENTAT 42

***Signal d'alerte : sonnerie siffle* 44**

I. POSTURE ET ROLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE : 45
II. ATTENTATS : Comment en parler aux enfants 47

EMARGEMENT 48

CARTE D'IDENTITE

I. ORGANISATEUR

L'association « **Les Catt'Mômes »** dont la mission est centrée sur l'accompagnement et l'encadrement d'enfants, développe ses actions dans le cadre de valeurs républicaines et démocratiques, dans le respect des droits de l'enfant et de l'homme et en s'opposant aux phénomènes d'inégalité, de ségrégation et d'exclusion.
Ces actions réunissent les conditions nécessaires au développement de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre éducatif, en complémentarité et partenariat de la famille, de l'école et du champ institutionnel et éducatif local.

II. ADRESSE SIEGE SOCIAL

Association les Catt'Mômes
3, rue Jacqueline Auriol
57570 CATTENOM

III. IMPLANTATION

L'association « Les Catt'Mômes » gère 8 sites sur le territoire communautaire de la CCCE en milieu rural sous le n° organisateur : **057ORG0355**

N° déclaration	*Adresse*	*Commune*	*Secteur*
	Groupe scolaire « Michel de Montaigne », Allée du Bois	57570 BREISTROFF-LA-GRANDE	APS
	Foyer Socio-Culturel, Ecole J-M PELT, place des Baillis	57570 RODEMACK	APS - MR
	2 rue Paul Verlaine	57570 MONDORFF	APS
	Foyer Socio-Educatif, 5 rue de la Justice	57570 PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	APS
	3 rue Jacqueline Auriol	57570 CATTENOM	APS-MR-ACM
0570355CL00012 0-22-P01	**3 rue Jacqueline Auriol**	**57570 CATTENOM**	APS-ACM
	14 Rue de Metz	57570 FIXEM	APS
	Passage des écoliers	57570 GAVISSE	APS
	Route de Gandren	57570 BEYREN-LES-SIERCK	APS

PREAMBULE

Le projet pédagogique de l'association est la définition de l'orientation que nous souhaitons donner à nos actions, il fixe le cadre de notre organisation en lien avec le projet éducatif de la structure.

Celui-ci permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Notre projet pédagogique est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants, il sert de référence à l'ensemble de l'équipe tout au long de l'action.

Il est élaboré par le directeur de l'accueil en concertation avec les animateurs.

INTENTIONS EDUCATIVES

L'association Les Catt'Mômes considère que chaque enfant selon ses spécificités doit devenir CITOYEN à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur de son développement et de celui dans lequel il évolue. Elle participe à son cheminement d'enfant à adulte.

Les objectifs éducatifs y sont déclinés ci-dessous :

- Permettre le développement intellectuel de l'enfant et du jeune,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente et susciter l'envie de persévérer pour progresser,
- Apprendre à partager, à s'entraider,
- Respecter les autres et le matériel,
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social ou virtuel,
- Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou de ludique,
- Faciliter la participation de parents à des activités,
- Favoriser le lien social au sein de la commune et de la communauté de communes,
- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité,
- Favoriser le lien social entre les partenaires, acteurs locaux ayant une incidence sur le développement de l'enfant et du jeune,
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène des structures d'accueil, ainsi que des ratios d'encadrement légaux.

Axes et objectifs

Pour cet Accueil de Loisirs l'équipe d'animation a choisi d'axer son travail sur quatre intentions éducatives du projet éducatif.

L'importance du projet pédagogique

Il est la définition de l'orientation que nous souhaitons donner à nos actions, il fixe le cadre de notre organisation.
Celui-ci permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.
Chaque animateur est unique mais nous devons avancer dans le même sens, sur la base de règles et d'attitudes communes.
L'enfant doit-être au centre de nos préoccupations.
Nous devons être attentifs à notre attitude qui est l'image que nous renvoyons aux parents.
Le projet est voué à évoluer au fil des années et ne demande qu'à être lu, réfléchi, mis en pratique, évalué et amélioré.

Toute remarque est la bienvenue !

Soutien à la Parentalité

Nous devons agir sur les représentations de la parentalité, les problèmes qui lui sont associés et les résultats escomptés en soutenant la parentalité.
A ces parents qui sont considérés en difficultés plus que « coupable », nous proposerons de l'aide et du soutien plus que des sanctions et/ou un rappel de l'autorité.
L'enfant est un individu à part entière qui mérite attention, écoute et respect.
Les enfants ont des besoins qu'il s'agît de prendre en considération afin de favoriser un développement optimal à tous les niveaux : physique, cognitif, affectif et social.
La parentalité apparaît comme un processus qui se développe et implique des compétences à acquérir.
La valorisation de la parentalité apparaît comme le reflet d'importantes transformations dans la modalité d'interventions sociales.
L'enfant en souffrance ne doit pas être corrigé ou puni mais il doit être aidé et protégé.

Mieux vivre avec la Planète

Retrouver le contact avec la nature, comprendre son fonctionnement et l'influence des activités humaines, s'initier aux techniques écologiques.
Les enjeux écologiques, individuels et collectifs, sont une préoccupation quotidienne et concernent chacun. Les mentalités et les comportements doivent évoluer. Et si un vrai changement se produit, c'est surtout par les générations futures qu'il passera. L'éducation à l'environnement est un domaine de plus en plus sensible, nous avons un rôle de prévention.
Nous souhaitons sensibiliser les enfants au respect de l'environnement dès leur plus jeune âge, pour qu'ils deviennent des adultes respectueux et responsables.

La qualité – L'efficacité – L'excellence

Proposer des activités encadrées par un personnel qualifié.

Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire c'est passer d'un univers à un autre, de l'école à la famille ou de la famille à l'école. C'est un lieu de plus dans sa journée et un nouveau temps en collectivité. Les conditions d'accueil et l'aménagement des locaux sont donc des éléments très importants pour que ce moment d'accueil soit agréable et ne soit pas vécu comme trop long.
Cela passe par la formation des professionnels mais aussi le respect de la sécurité physique et psychique des mineurs dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités.

OBJECTIFS SPECIFIQUES POUR LES VACANCES D'AUTOMNE 2026

1 - Sensibiliser les enfants à l'imaginaire et à la création.

a. Développer la créativité en s'appuyant sur l'imaginaire des mondes fantastiques : créatures, magie, légendes, univers médiévaux et récits inventés.
b. Découvrir le monde médiéval et ses spécificités
c. Savoir construire des objets spécifiques
d. Participer à un événement de grande envergure

2 - Amener l'enfant à développer son sens de la citoyenneté

a. Adopter des comportements responsables et solidaires au quotidien (partager, aider, écouter).
b. Reconnaître les conséquences de ses actes sur les autres et sur notre environnement
c. Exprimer ses idées et opinions de manière respectueuse lors d'échanges en groupe.
d. Identifier des règles et comportements qui permettent de vivre ensemble dans le respect des autres.

3 - Encourager le plaisir

- Accompagner l'enfant dans ses choix en lui permettant de choisir ses activités selon ses envies, ses besoins et son rythme.
- S'amuser tout en apprenant de nouvelles choses au fil des activités.
- Proposer des formes de jeux et d'activités variées permettant à l'enfant de découvrir, expérimenter et s'amuser, notamment grâce à l'itinérance ludique chez les - de 6 ans.
- Proposer des activités au niveau de chacun, afin de garantir un sentiment de réussite.
- Valoriser les réalisations des enfants en les exposant dans la structure et en donnant une place visible à leurs créations.

OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION

I. ORGANISATION

1. *Public :*

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans de Cattenom et des communes environnantes. La capacité d'accueil globale est de 96 enfants, répartie entre les - de 6 ans et les + de 6 ans conformément à la déclaration de l'accueil et aux taux d'encadrement réglementaires.

2. *Période :*

Accueil du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2026 et du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre 2026.

3. *Horaires :*

Les horaires d'accueil sont de 7h30 à 18h00.

II. MOYENS

4. *Journée type*

ACCUEIL DE LOISIRS	
7h30 à 9h00	Accueil échelonné, pointage des présences, jeux calmes et informations des familles. - de 6 ans : accueil Fourmis/Abeilles. + de 6 ans : accueil Grand Resto.
9h00 à 9h15	Rangement, appel nominatif, toilettes. - de 6 ans : présentation des activités fixes et des 3 à 4 pôles d'itinérance. + de 6 ans : présentation du tableau et choix des activités du matin.
9h15 à 9h30	Temps collectif court : éveil musical, danse ou mise en énergie.
9h30 / 9h45 au plus tard	Début des activités. Les adultes connaissent leur liste d'enfants et leur espace de référence.
11h15	Fin progressive des activités des - de 6 ans, rangement, toilettes et préparation du repas. Les + de 6 ans poursuivent leurs activités puis rejoignent le repas selon l'organisation.
Pause méridienne	Repas - de 6 ans : 11h30. Repas + de 6 ans : 12h30. Avant le service : toilettes, lavage des mains, vérification PAI/allergies/régimes. Service à table, adultes assis avec les enfants, dégustation encouragée sans forcer, autonomie favorisée. Pauses : une personne à la fois ; - de 6 ans à partir d'environ 12h00 avec référente sieste en premier, puis ordre d'arrivée ; + de 6 ans à partir d'environ 13h00 selon l'ordre d'arrivée.

Après le repas jusqu'à 14h00	- de 6 ans : sieste ou temps calme, réveils progressifs. + de 6 ans : temps calme, lecture, jeux de société, détente.
14h00 à 14h30	Appel de reprise. - de 6 ans : appel coordonné avec la référente et le support sieste. + de 6 ans : nouveau tableau, nouvelles propositions et nouveau choix d'activité.
14h30 au plus tard	Reprise des activités. - de 6 ans : activités fixes + pôles pour les enfants réveillés. + de 6 ans : activités choisies de l'après-midi.
15h45	Fin des activités, rangement, nettoyage du matériel et préparation du goûter.
16h00	Goûter. - de 6 ans dans les salles d'activités ; + de 6 ans au Grand Resto ou dans un espace validé. Vérification des adaptations alimentaires. Organisation du chariot, de la traçabilité et de la vaisselle.
16h45	Petit forum / bilan de la journée avec les enfants puis rangement des salles.
17h00 à 18h00	Départs échelonnés et transmissions aux familles. Vérification systématique des personnes autorisées. En cas de doute, aucun départ n'est autorisé avant validation par la direction.
18h00	Fermeture. Les salles, espaces extérieurs, portes, fenêtres et lumières sont vérifiés selon la répartition des missions et les relais de fin de journée.

Cette organisation constitue une journée type. Elle reste adaptable afin de respecter le rythme, la fatigue, les besoins et les envies des enfants. Un enfant doit pouvoir bénéficier d'un temps calme ou se poser lorsqu'il en ressent le besoin.

5. ***Vie quotidienne***

a. *La circulation des enfants dans le bâtiment*

Les déplacements des enfants doivent être organisés et encadrés. Les salles constituent des repères de fonctionnement et de sécurité ; elles ne correspondent pas à des groupes figés pour toute la journée.

Secteur - de 6 ans : accueil du matin dans les salles « Les Fourmis » et « Les Abeilles ». Les activités fixes coexistent avec 3 à 4 pôles d'itinérance ludique ouverts en parallèle.

Secteur + de 6 ans : accueil du matin au « Grand Resto ». Les enfants choisissent leurs activités à partir des propositions affichées le matin, puis effectuent un nouveau choix l'après-midi.

b. Les temps de jeux extérieurs

Ils sont organisés par groupe et délimités de sorte à permettre à plusieurs groupes de sortir en même temps.

c. Accueil du matin

Les arrivées sont échelonnées. Les + de 6 ans sont accueillis au « Grand Resto » ; les - de 6 ans dans les salles « Fourmis » et « Abeilles ». Chaque arrivée est pointée et les informations utiles données par les familles sont transmises à l'équipe.
Durant l'accueil du matin, des jeux calmes et des espaces autonomes adaptés sont proposés. L'enfant peut jouer seul ou avec d'autres selon ses envies, dans un cadre surveillé.
L'accueil du matin reste un temps calme permettant à chacun d'entrer progressivement dans sa journée.
Vers 9h00, le rangement est lancé. Après l'appel et le passage aux toilettes, les - de 6 ans découvrent les activités fixes et les pôles d'itinérance ; les + de 6 ans prennent connaissance des propositions affichées et choisissent leur activité du matin.
Les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer et profiter également d'un espace vert.

d. Pause méridienne :

Le temps de la pause méridienne, c'est-à-dire de midi, est un temps de repas agréable et convivial mais aussi un temps de détente pour les enfants.
Il faut **bien accueillir, bien nourrir, bien éduquer** pour faire en sorte que la « cantine » devienne un véritable « restaurant scolaire ».
Pour cela, les animateurs aménageront l'espace et les différents temps de services pour les rendre fonctionnels et adaptés. Ils devront faire preuve de cohésion, de cohérence et avoir un rôle éducatif.
Les animateurs prennent leur repas avec les enfants et assurent un accompagnement éducatif attentif pendant tout le temps du repas.
Le service et l'installation sont organisés de façon à garantir la sécurité, la fluidité des déplacements, le respect des PAI et régimes alimentaires, ainsi qu'un climat calme et convivial.

L'équipe d'animation s'assurera :

Avant chaque prise de repas que les enfants :

- Passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table pour des raisons d'hygiène et afin d'éviter les allers et venues durant le repas.
- S'installe à la place qui leur a été au préalable attribué (au choix des enfants)
- Vérifiera les différents régimes alimentaires et allergies éventuelles des enfants qu'il aura sous sa responsabilité.

Au cours du repas que chaque enfant :

- Ait au moins un apport suffisant et adaptés au moment de la prise du repas.
- Mange du pain en quantité adaptée.
- Essaie de goûter aux aliments qu'il ne connait pas afin de lui faire éventuellement apprécier, sans le forcer bien entendu.
- Ne joue et ne gaspille pas la nourriture.

Après le repas, les enfants auront le choix de pratiquer :

- Des activités (jeux de société, lecture, dessin, chant, jeux de mimes...) afin de se détendre et de se divertir.
- La relaxation sur des tapis de sol, notamment pour les plus jeunes qui profiteront ainsi d'un temps calme, pendant que l'animateur leur racontera une histoire.
- Des jeux en plein air qui par beau temps et selon la demande des enfants restent privilégiés.

Rappelons que le temps du repas n'est pas la mise en œuvre d'une simple restauration collective mais un moment pédagogique fort qui doit être mis au service de l'apprentissage du goût, de la diététique, du savoir être, du soin et de l'hygiène. Chaque enfant prendra le temps de manger à son rythme.
Les enfants seront mis à contribution sur la base du volontariat lors des repas. Il n'y aura aucune obligation.
Les animateurs passent à chaque table afin de servir les enfants.
Nous inviterons **(sans forcer !)** les enfants à goûter, en mettant un peu de chaque aliment dans les assiettes.
Les enfants attendront que toute la table soit servie avant de commencer à manger. (Si organisation par table). Si un enfant ne prend pas d'entrée, il aura tout de même la possibilité de manger 1 morceau de pain en attendant le plat principal.
Nous mettrons tout en œuvre pour donner à l'enfant un repas de qualité, en quantité adaptée à ses besoins, dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.
C'est l'occasion de lui faire découvrir des plats, des produits, des saveurs, des odeurs et mêmes des couleurs qu'il ne connaît pas ou qu'il n'a pas l'habitude de trouver dans son assiette.
A la fin du repas, les enfants ne doivent pas se déplacer pour desservir mais participe en disposant en bout de table leur couvert, assiette et verre vidés. Les enfants peuvent participer s'ils le souhaitent au nettoyage des tables.

e. Temps calme et repos :

Les enfants n'ayant pas toujours conscience de leur besoin de repos, des temps calmes sont proposés afin de respecter le rythme physiologique de chacun.

Groupe des - de 6 ans :
Le temps de repos et de sommeil varie d'un enfant à l'autre. L'organisation de la sieste doit donc tenir compte des besoins individuels et permettre un réveil progressif.
La salle de sieste est préparée le matin. Après le repas, les enfants concernés passent aux toilettes ; les changes éventuels sont réalisés avec l'appui du support sieste. La référente sieste accueille les enfants au dortoir et y reste en surveillance continue.
La référente note l'heure de réveil ou de sortie de chaque enfant. Le support reste en salle Fourmis, attenante au dortoir, accueille les enfants réveillés et les réintègre progressivement aux activités. À 14h00, il réalise l'appel en conciliant les enfants encore endormis et ceux déjà réveillés. La sieste prend fin au plus tard vers 15h30 avant le goûter.

Groupe des + de 6 ans :
Après le repas, un temps calme est proposé : jeux de société, lecture, dessin ou détente. À 14h00, un nouvel appel est effectué puis de nouvelles propositions sont présentées afin que les enfants choisissent à nouveau leur activité de l'après-midi.

f. Accueil du soir et après-midi :

L'après-midi, les activités reprennent selon le même principe pédagogique : activités fixes et itinérance ludique pour les - de 6 ans ; nouveau tableau de propositions et nouveau choix pour les + de 6 ans.
Chaque lieu répondra aux besoins conformes pour permettre un accueil des plus favorables. Plusieurs ateliers spécifiques seront proposés.

Puis les enfants prendront le goûter. Une attention particulière sera faite tout au long de l'accueil à l'équilibre alimentaire des enfants, notamment à travers les goûters que nous leur proposerons. **L'enfant pourra choisir ce qu'il souhaite** (laitages, source de céréales, source de fruits).

L'équipe d'animation restera toujours à l'écoute des enfants afin de diversifier les animations de la journée.
Comme à l'accueil du matin, les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer en extérieur.

6. ***Orientations pédagogiques***

L'organisation ne repose pas sur des groupes d'enfants figés pour toute la semaine. Les secteurs - de 6 ans et + de 6 ans restent des repères d'âge, de sécurité et de suivi des présences, mais les activités favorisent le choix, la circulation encadrée et l'autonomie.

L'accueil de loisirs propose des activités manuelles, sportives, d'expression, de découverte, de bricolage, des jeux collectifs et des temps d'imaginaire en lien avec le thème « Mondes fantastiques ».

Chez les + de 6 ans, les activités sont présentées sur un tableau visible chaque matin. Les enfants choisissent leur activité selon leurs envies et les places disponibles. L'après-midi, le tableau est renouvelé avec de nouvelles propositions et les enfants effectuent un nouveau choix. L'adulte référent conserve la liste des enfants inscrits et tout changement fait l'objet d'une transmission entre adultes.

Une réunion d'information et d'organisation de l'équipe est organisée le mardi 29 septembre 2026 sur le site de Cattenom.
En amont de cette réunion, les animateurs préparent leurs propositions d'activités, leurs besoins en matériel et, lorsque cela est possible, un modèle ou un visuel de leur réalisation.
La réunion permet de valider le fonctionnement, la sécurité, les plannings et les temps forts.
La préparation de l'accueil se poursuit ensuite jusqu'à l'ouverture : finalisation des activités, achats et préparation du matériel, organisation des espaces, décoration de la structure et répartition des missions spécifiques.

7. ***Type de nature des activités***

g. Activités libres

Tous les enfants naissent avec une curiosité innée, une envie de jouer, un besoin de se sociabiliser et un profond désir d'apprendre.
Jouer librement permet à l'enfant d'améliorer sa confiance en lui, son autonomie et sa pensée créative.
Pendant le jeu libre, un enfant découvre pleins de choses. L'absence de règles offre une grande liberté à l'enfant. Jouer avec les autres enfants, lui apprend à s'affirmer, à contrôler ses émotions, à négocier avec les autres et à créer des liens.
Le jeu libre apprend à l'enfant à faire des choix par lui-même.
Afin que l'enfant, en tant qu'individu, puisse trouver des moments propres à lui, différents espaces sont mis en place par l'équipe d'animation. Les espaces organisés créent ainsi un repère pour l'enfant et permettent de le rassurer.
Ces aménagements procurent une autonomie pour les enfants, qui restent néanmoins toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation. Il est demandé aux animateurs, lors de ces temps d'être bien positionnés dans l'espace de jeu, afin de canaliser les enfants.
Nous retrouvons principalement ces activités à l'accueil du matin et pendant la pause méridienne ainsi qu'à d'autres moments de la journée quand le besoin s'en fait sentir pour l'enfant.
Les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer à l'extérieur et profiter également d'un espace vert.

h. Activités improvisées

Les activités improvisées sont des activités proposées par les enfants.
L'objectifs et de permettre à l'enfant d'être acteur de sa journée, en respectant son rythme. Nous partons de l'enfant, de ses centres d'intérêts. Le choix de l'activité nait d'un intérêt, d'un besoin…L'enfant est amené à faire des choix.
L'animateur accompagne l'enfant dans ses choix, il aide pour l'aspect organisationnel de son activité, recherche du matériel…
Des forums seront organisés par les animateurs afin de recueillir les besoins et les envies des enfants.
L'enfant a besoin parfois de laisser exprimer ses désirs. Il n'a pas toujours envie de pratiquer une activité toute faite.
Il sera de même possible pour un animateur de remplacer son activité prévue au planning, par une activité plus appropriée à la météo et/ou au groupe d'enfant.

i. Activités encadrées

Les activités encadrées sont des activités réfléchies qui sont adaptées au développement de l'enfant et en rapport avec le thème du centre aéré.
L'activité est choisie, proposée et mise en place par l'animateur.
Il est important de noter qu'au moment de ces activités, les enfants peuvent exprimer leur créativité, prendre du plaisir à jouer et communiquer, ils ne sont pas limités dans leur expression.
Une activité peut être organisée (aménagement de l'espace, composition du groupe, choix du jeu ou de l'activité, préparation du matériel…) et pour autant laisser place à la créativité de l'enfant.
Des animations seront proposées en fonction d'axes de travail préalablement définis par l'équipe d'animation. Ces axes permettront de répondre aux objectifs fixés mais également de réaliser et proposer des projets à long terme avec les enfants.

La mise en place d'un thème permet à l'enfant d'avoir une cohérence par rapport à ce que l'animateur lui propose. L'activité à thème permet en outre de fédérer le groupe et de suivre un projet du début à la fin en mesurant son évolution. Il est important que l'enfant puisse se positionner et s'investir dans la continuité d'un projet.

Un travail de sensibilisation et d'information sera fait au préalable pour que l'enfant comprenne bien ce qu'il va vivre durant le temps de l'activité.

Les activités encadrées de type manuelles, musicales ou encore d'expressions favoriseront l'imagination et la créativité propre à chaque enfant.
Les jeux et activités sportives favoriseront le respect, la socialisation, la notion d'équipe, l'épanouissement et le plaisir. Les activités seront adaptées à l'âge et à la capacité du public.

PROGRAMME DES ACTIVITES ET PLANNINGS HORAIRES

ACTIVITÉS S43 - - DE 6 ANS

19 au 23 octobre 2026 • activités fixes + pôles d'itinérance

AL AUTOMNE 2026

GYMNASE	- de 6 ans : matin, sauf mercredi. Les jeudis 22 et 29, l'intervenant / festival prend le créneau du matin.

Animateur / rôle	Créneau	Lun. 19	Mar. 20	Mer. 21	Jeu. 22	Ven. 23
Carolane - relance	Matin	À compléter	À compléter	Non planifiée	FRED LE MAGICIEN	À compléter
	Après-midi	À compléter	À compléter	Non planifiée	À compléter	À compléter
Mélissa M	Matin	Maison de fée	Monstre	Baguette magique	FRED LE MAGICIEN	À compléter
	Après-midi	Fiole magique	Œuf de dragon	Carrosse	Jack et le haricot magique	À compléter
Delphine - relance	Matin	À compléter	À compléter	À compléter	FRED LE MAGICIEN	À compléter
	Après-midi	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter
Alice	Matin	Jeux de connaissance + créatures mystères	Fresque royaume magique	À la recherche du dragon disparu	FRED LE MAGICIEN	Couronne licorne
	Après-midi	Crée ton monstre	Le puzzle perdu	Fresque royaume magique - suite	À compléter	Le bal des fées
Mélissa G	Matin	Bracelet magique	Petits champignons fantastiques	Chapeau fou	FRED LE MAGICIEN	Fantôme en coton
	Après-midi	Dragon maniable	Créatures marines en peinture	Fresque terrifiante	Stickers fenêtre	Boom
GYMNASE - secteur	Matin	GYMNASE - motricité	GYMNASE - motricité	PAS DE GYMNASE	INTERVENANT - pas de gym	GYMNASE - motricité

Légende : violet = intervenant / temps fort • jaune = gymnase • rouge = à compléter • gris = non planifié.

Planning activités équipe • AL Automne 2026 | 1

ACTIVITÉS S43 - + DE 6 ANS

19 au 23 octobre 2026 • propositions au tableau et choix des enfants

AL AUTOMNE 2026

GYMNASE	+ de 6 ans : après-midi, sauf mercredi. Les jeudis 22 et 29, l'intervenant / festival prend le créneau de l'après-midi.

Animateur / rôle	Créneau	Lun. 19	Mar. 20	Mer. 21	Jeu. 22	Ven. 23
Sarah	Matin	Jeux de connaissance	Masque de créature imaginaire	Pompon Pokémon	À compléter	Les petits dragons
	Après-midi	Ma sirène	Anatole	Devine tête	FRED LE MAGICIEN	Après-midi festive
Michèle	Matin	Règles + jeux coopération	Jeux sportifs	Mosaïque	À compléter	Modelage smooth clay
	Après-midi	Cadavre exquis créatures	Création de mini-maison	Bataille des 3 royaumes	FRED LE MAGICIEN	Personnages / monstres à l'encre
Nathalie	Matin	Village des gnomes	Dragon brillant	Sorcière et son balai	À compléter	Œil du dragon
	Après-midi	Sorcière sur la lune	Dragon	Château fantastique	FRED LE MAGICIEN	Monstre rigolo / pâte à modeler
Ethan - relance	Matin	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter
	Après-midi	À compléter	À compléter	À compléter	FRED LE MAGICIEN	À compléter
Lylia - relance	Matin	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter
	Après-midi	À compléter	À compléter	À compléter	FRED LE MAGICIEN	À compléter
GYMNASE - secteur	Après-midi	GYMNASE	GYMNASE	PAS DE GYMNASE	INTERVENANT - pas de gym	GYMNASE

APPUIS / VOLANTES	Nabila : jeu. matin Carte du royaume imaginaire ; ven. matin Blason de l'aventurier ; ven. après-midi Trésor du dragon. Rachel : -6 = appui pôles d'itinérance ; +6 = théâtre d'ombres, créatures en pâte autodurcissante, village de lutins 3D, potions, tableaux Halloween.

Légende : violet = intervenant / temps fort • jaune = gymnase • rouge = à compléter • gris = non planifié.

ACTIVITÉS S44 - - DE 6 ANS

26 au 30 octobre 2026 • activités fixes + pôles d'itinérance

AL AUTOMNE 2026

GYMNASE	- de 6 ans : matin, sauf mercredi. Les jeudis 22 et 29, l'intervenant / festival prend le créneau du matin.

Animateur / rôle	Créneau	Lun. 26	Mar. 27	Mer. 28	Jeu. 29	Ven. 30
Carolane - relance	Matin	À compléter	À compléter	À compléter	FESTIVAL MÉDIÉVAL & FANTASTIQUE	À compléter
	Après-midi	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter
Mélissa M	Matin	Licorne	Dragon	Sirènes	FESTIVAL MÉDIÉVAL & FANTASTIQUE	Troll
	Après-midi	Fée	Château	Trident	Chaudron magique	Danse troll
Delphine - relance	Matin	À compléter	À compléter	À compléter	FESTIVAL MÉDIÉVAL & FANTASTIQUE	À compléter
	Après-midi	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter
Alice	Matin	Jeux de connaissance + dés magiques	Parcours fantastique	Marionnettes	FESTIVAL MÉDIÉVAL & FANTASTIQUE	Attrape-rêve
	Après-midi	Fresque notre planète imaginaire	Ma maison magique	Théâtre d'ombres	Fresque village enchanté	La potion magique secrète
Mélissa G	Matin	Animaux fantastiques	Masque imaginaire	Papier à gratter Halloween	FESTIVAL MÉDIÉVAL & FANTASTIQUE	Coloriage magique
	Après-midi	Créature fantastique en crépon	Licorne attrape-lumière	Chasse aux citrouilles	Bougie effrayante - à valider	Boom d'Halloween
GYMNASE - secteur	Matin	GYMNASE - motricité	GYMNASE - motricité	PAS DE GYMNASE	FESTIVAL - pas de gym	GYMNASE - motricité

Légende : violet = intervenant / temps fort • jaune = gymnase • rouge = à compléter • gris = non planifié.

Planning activités équipe • AL Automne 2026 | 3

ACTIVITÉS S44 - + DE 6 ANS

26 au 30 octobre 2026 • propositions au tableau et choix des enfants

AL AUTOMNE 2026

GYMNASE					+ de 6 ans : après-midi, sauf mercredi. Les jeudis 22 et 29, l'intervenant / festival prend le créneau de l'après-midi.	
Animateur / rôle	**Créneau**	**Lun. 26**	**Mar. 27**	**Mer. 28**	**Jeu. 29**	**Ven. 30**
Nathalie	Matin	Lutin en laine	Fantôme en boîte d'œufs	Château fantastique	Ma sorcière	À confirmer
	Après-midi	La sorcière et la lune	Le dragon	Le château - suite et fin	FESTIVAL MÉDIÉVAL & FANTASTIQUE	Monstre rigolo - pâte à modeler
Benjamin	Matin	Fresque du portail magique	Masque de licorne	Personnage fantastique	Cabanes pour les lutins	Baguettes magiques
	Après-midi	Œuf de dragon	Grimoire des sorts	Jeux sportifs - hors gymnase	FESTIVAL MÉDIÉVAL & FANTASTIQUE	Quidditch au parc
Andréa	Matin	Rencontre des créatures / identité	Potion magique	Collecte nature	Esprits de la forêt	Galets de l'amitié
	Après-midi	Fabrication de l'habitat	Quidditch	Décoration naturelle	FESTIVAL MÉDIÉVAL & FANTASTIQUE	Bal des créatures + goûter fun
Ethan - relance	Matin	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter	À compléter
	Après-midi	À compléter	À compléter	À compléter	FESTIVAL MÉDIÉVAL & FANTASTIQUE	À compléter
Lylia - relance	Matin	À compléter	À compléter	Non planifiée	À compléter	À compléter
	Après-midi	À compléter	À compléter	Non planifiée	FESTIVAL MÉDIÉVAL & FANTASTIQUE	À compléter
GYMNASE - secteur	Après-midi	GYMNASE	GYMNASE	PAS DE GYMNASE	FESTIVAL - pas de gym	GYMNASE

APPUI / VOLANTE	Nabila : jeu. matin Mon dragon en papier ; ven. matin Grimoire des inventions ; ven. après-midi Mission finale du royaume. Leslie : fiche à relancer si activité de secours attendue.

Légende : violet = intervenant / temps fort • jaune = gymnase • rouge = à compléter • gris = non planifié.

Planning activités équipe • AL Automne 2026 | 4

Plannings d'activités

Le planning d'activités sera complété par les animateurs en amont de la réunion.
Les activités devront être validées par les responsables de ce centre aéré.
Le gymnase de Cattenom est intégré au programme selon les créneaux validés : priorité aux - de 6 ans le matin et aux + de 6 ans l'après-midi, hors mercredis. Les journées d'intervention peuvent modifier cette organisation. Une activité de remplacement est toujours prévue en cas d'indisponibilité.

Programme d'activités pour les - de 6 ans :

Durant les deux semaines, les enfants découvrent des activités manuelles, motrices, d'expression et d'imaginaire. Des activités fixes sont proposées en parallèle de 3 à 4 pôles d'itinérance ludique, sans rotation imposée, dans un espace clairement défini et sous surveillance active.

Programme d'activités pour les + de 6 ans :

Durant les deux semaines, plusieurs activités sont proposées chaque matin et chaque après-midi. Les enfants choisissent à partir du tableau d'activités. Les propositions mêlent créations, jeux collectifs, sport, expression, défis et univers fantastiques.

Organisation transversale :

Les salles et groupes d'âge servent de repères pour les présences et la sécurité. Les enfants ne restent pas nécessairement avec le même animateur toute la journée : l'organisation privilégie le choix de l'activité, avec des listes tenues par les adultes et des transmissions systématiques lors de tout changement.

Temps forts, intervenants et grands jeux :

Temps forts des - de 6 ans et des + de 6 ans

- Jeudi 22 octobre : intervention de Fred le magicien. Organisation prévue : - de 6 ans le matin et + de 6 ans l'après-midi. Il n'y a pas de sortie en semaine 43.
- Jeudi 29 octobre : festival médiéval et fantastique pour l'ensemble de l'accueil. Organisation prévue : - de 6 ans le matin et + de 6 ans l'après-midi.
- Le thème « Mondes fantastiques » est décliné pendant les deux semaines à travers les activités des animateurs : magie, dragons, fées, lutins, sorcières, créatures imaginaires, royaumes, chevalerie et univers médiévaux.
 - Les plannings d'activités des semaines 43 et 44 sont annexés au projet pédagogique et restent adaptables selon la météo, les effectifs, les besoins des enfants et les contraintes de fonctionnement.

III. ORGANISATION DE L'ESPACE

8. La structure :

La structure se compose de 2 ailes :

Première aile :

- Une cuisine équipée de 2 fours, 2 frigos pour son côté propre et d'un lave-vaisselle et d'une plonge pour son côté sale.
- Une grande salle de restauration « Le grand resto » aménagée de placards de rangement ainsi que de 2 buffets pour le rangement de la vaisselle et le goûter. Le mobilier est adapté aux différentes tranches d'âges des enfants. Cette salle est équipée d'un extincteur et de 2 sorties de secours vers l'extérieur, elle sert principalement de salle de restauration.
- Une salle de motricité "Le Chapiteau" qui est utilisée principalement pour l'atelier théâtre, l'atelier cirque, ainsi que pour le chant et la danse.
- La partie centrale avec le local technique électrique, la buanderie, les archives et le bloc sanitaire et vestiaire douche du personnel.
- L'infirmerie ainsi que 6 bureaux (directrice, directrice adjointe, comptable, animateurs, coordinatrice et secrétaire administrative) se trouvent en vis-à-vis.
- Le hall d'accueil se prolonge par plusieurs espaces complémentaires, dont « Le Studio », « Le Labo » et « Le Salon », mobilisables ponctuellement selon les besoins de la structure.
- Une salle artistique « Le Cap de Bonne Espérance » termine cette aile et peut être mobilisée pour des activités adaptées au public accueilli.

Deuxième aile :

Arrive ensuite le secteur principalement utilisé par les + de 6 ans avec :

- Une salle d'activités "Les P'tits Génies" avec son point d'eau.
- Une salle de détente "Les Fantaisistes" avec son coin lecture.
- Une salle de jeux "Les Loustics" avec son coin cuisine et petits jeux.
- Une salle artistique "Les lutins" avec son point d'eau.
- Une salle d'activités « Le Cap Horn » pouvant servir de repère pour les grandes sections maternelles et les plus jeunes enfants du secteur + de 6 ans selon l'organisation retenue.
- La partie centrale avec le bloc sanitaire des toilettes filles et garçons et les réserves.
- Une salle de musique ou de réunion ainsi que le bloc sanitaire adapté aux - de 6 ans se trouvent en vis-à-vis.

Le hall d'accueil du secteur des - de 6 ans termine cette aile avec notamment :

- Une salle de jeux "Les Kangourous", avec son coin cuisine et petits jeux.
- Deux salles d'activités "Les Fourmis" et "Les Abeilles" avec point d'eau et en vis-à-vis,
- La salle de motricité "Les Ouistitis" avec toboggan, piscine à balles et parcours d'obstacles.
- La salle de détente "Les Marmottes" aménagée de coussins et coin lecture.

Pour cet accueil de loisirs, l'organisation pédagogique distingue principalement deux secteurs : - de 6 ans et + de 6 ans. Les autres espaces du bâtiment peuvent être utilisés ponctuellement selon les besoins, dans le respect des règles de sécurité.

Chaque secteur d'activités possède :

- Un bloc sanitaire adapté à l'âge des enfants, un local de rangement pour matériel pédagogique et des points d'eau dans les salles artistiques afin de palier à l'autonomie de chacun.

A l'intérieur de la structure les animateurs doivent :

- Se répartir dans les salles qui leur sont appropriées par secteur d'âge.
- Ne pas laisser de matériel dangereux à la portée des enfants (cutter, grand ciseaux, compas, etc…).
- Ne pas laisser les enfants courir.
- Ne pas laisser les enfants sans surveillance.
- Veiller à ce qu'aucune chaise ne soit mise sur la table lors de l'utilisation de la salle.
- Rester vigilant à l'arrivée de personne entrant dans les salles respectives.

A l'extérieur de la structure nous disposons :

- D'une cour avec préau
- D'un jardin pédagogique
- D'un terrain espace vert arboré.

Avant chaque sortie sur les terrains les animateurs doivent :

- S'assurer que les portes donnant sur l'extérieur soient fermées.
- Se répartir de façon que toute la zone soit sous leur vigilance.
- Accompagner l'enfant aux toilettes ou le confier à un autre animateur qui se trouve à proximité.
- Veiller à ne jamais laisser le groupe d'enfants seul.

9. ***Espaces occasionnels :***

Lieux	Description	Circuit à emprunter pour s'y rendre

Espace extérieur	Espace préau, espace vert se trouvant accolés à la structure. Lors de chaque sortie vérifier : que les portes donnant sur l'extérieur soient fermées. Rappeler les règles de sécurité.	Les animateurs doivent préciser sur le cahier de sortie, se trouvant dans le bureau des animateurs, le circuit emprunté pour se rendre au sein de l'espace occasionnel.
Gymnase	Une salle principale, deux vestiaires, toilettes, rangement matériel	
Parc de jeux Cattenom	Un espace de jeux situé dans un parc.	

IV. DEPLACEMENT

10. A pieds :

→ Chaque animateur assurant les trajets doit mettre un gilet de sécurité.
→ Les enfants se rangent deux par deux.
→ Mettre au premier rang des enfants comprenant les consignes.
→ L'animateur fait l'appel suivant la liste de pointage dont il dispose.
→ L'animateur compte les enfants pour s'assurer que le nombre d'enfants présents est bien le même que le nombre d'enfants inscrits sur la liste de pointage.
→ Durant le trajet un animateur se place à l'avant du groupe et un autre à la fin. Suivant l'effectif, un animateur supplémentaire se placera au milieu.
→ Les animateurs se placent toujours du côté de la route pour assurer la protection des enfants.
→ Lorsque la chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons tels que trottoirs ou accotements les animateurs sont tenus de les emprunter. S'il n'est pas possible d'utiliser les emplacements réservés aux piétons ou en l'absence de ceux-ci, le groupe se placera le plus possible sur le bord de la chaussée, à droite dans le sens de leur marche, de manière à laisser libre au moins la moitié gauche de la route, en prenant les précautions nécessaires.
→ Pour la traversée de la chaussée, les animateurs doivent couper la route en se plaçant au milieu les bras écartés et face à la route.
→ Les animateurs veillent à ce que les enfants ne courent pas durant le trajet.
→ Au retour, veiller également à bien recompter les enfants en quittant la cantine ou tout autre lieu d'accueil (salle de sport, parc de jeu, piscine, etc…).
→ S'il y a un bus à prendre, il faudra s'assurer que tous les enfants montent effectivement dans le bus, en les comptant et en les nommant.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

11. Véhicule :

Disposition générale :
Avant de prendre possession du véhicule, les animateurs doivent vérifier le document « organisation des trajets » qui est affiché.
Lors de sortie de la structure, ne pas oublier :

- → Les fiches sanitaires,
- → Une trousse de secours,
- → La liste des enfants,
- → Les numéros de téléphone d'urgence (de l'association, des pompiers, du SAMU…).

Trajet en véhicule de l'association :

- → Procéder à un état des lieux à chaque utilisation du véhicule (avant et après l'utilisation). Toute anomalie sera déclarée sur l'enregistrement E7-404 qui se trouve dans le véhicule. Cette fiche dûment renseignée sera remise à la directrice. En cas de non-conformité du véhicule, toute personne a un droit de retrait.
- → S'assurer qu'il y a suffisamment de carburant dans le véhicule. Dans le cas où la jauge se situe dans la zone de réserve, le signaler immédiatement à la directrice.
- → Vérifier que les papiers du véhicule se trouvent dans la boîte à gants.
- → Vérifier que le matériel transporté soit rangé dans le coffre. Il est important qu'il ne bouge pas lors du transport. Aucun objet ne doit se trouver au-dessus du tableau de bord, de façon à ne pas encombrer la vue du chauffeur.
- → Prendre soin d'installer les enfants les plus petits en taille sur les rehausseurs prévus à cet effet (poids maxi. De 35kg).
- → Placer uniquement les enfants les plus grands en taille et non en âge à l'avant, à partir du moment où il n'y a plus de place à l'arrière.
- → Mettre 8 enfants maximum dans les véhicules.
- → Veiller à ce que chaque enfant soit attaché lors des trajets. Bien lui préciser qu'il ne doit en aucun cas se détacher avant que l'animateur lui en donne l'autorisation (arrêt du véhicule, moteur coupé et frein à main serré).
- → Répéter aux enfants qu'il est formellement interdit d'ouvrir ou fermer la porte du véhicule que ce soit pour y monter ou en descendre.
- → Aider les plus petits à monter ou à descendre.
- → S'assurer qu'il y a un constat dans la boite à gant, ainsi qu'un gilet jaune et un triangle dans le véhicule en cas d'accident.
- → En cas d'accident, agir dans l'ordre suivant :
 - Se munir du gilet de signalisation
 - Placer le triangle de signalisation 50 m avant le véhicule.

- Mettre les enfants en sécurité soit derrière la glissière de sécurité s'il y en a une.
- Prévenir les secours, s'il y a lieu
- Prévenir l'association en donnant le lieu exact et la liste nominative des enfants à bord.
- Remplir le constat

Que doit faire l'association le cas échéant :

- Dépêcher un véhicule avec deux animateurs dedans.
- Prévenir une dépanneuse.
- Faire la liste exacte des enfants à bord du véhicule.
- Faire le lien entre l'hôpital et les familles s'il y a lieu.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

V. PROCEDURE HYGIENE

12. Mesure d'Hygiène en règle générale :

Le nettoyage et l'entretien régulier des locaux constituent une composante essentielle de l'hygiène collective et de la prévention des risques sanitaires. Avec l'appui de la collectivité locale, ils sont organisés selon les protocoles en vigueur.

- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et personnels dans les salles et les espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour (par l'animateur et/ou par la personne rattachée à la désinfection) / ou plusieurs fois en fonction du niveau d'alerte.
- Les tables sont nettoyées et désinfectées par l'animateur après chaque service.
- L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs…est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après un période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe constitué (ballons, livres, crayons…) est permise lorsqu'une désinfection au minimum au quotidien est assurée (ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation).

→ Se nettoyer et se désinfecter les mains régulièrement,
→ Déclarer tout de suite les affections digestives graves ainsi que les maladies de la peau auprès du responsable de votre antenne,
→ Traiter tout de suite les blessures et les protéger par des pansements étanches et des gants,
→ Ne pas porter des bijoux aux mains (montre, bague, bracelet) lors de la réception,

→ Porter une coiffe enveloppant la totalité de la chevelure lors de la réception,
→ Mettre un tablier propre lors de la réception,
→ Ne pas utiliser son tablier pour s'essuyer les mains,
→ Ne pas fumer au poste de travail,
→ Ne pas tousser ou éternuer sur les denrées alimentaires,
→ Garder le poste de travail bien rangé et en parfaite propreté,
→ Appliquer à la lettre le plan de nettoyage qui est affiché en cuisine,
→ Vider les bains-marie tous les jours,
→ Relever les températures quotidiennement sur l'enregistrement E3-102,
→ Nettoyer le réfrigérateur mensuellement et le notifier sur l'enregistrement E3-102 qui sera conservé par les coordinatrices de site, sans limites aucunes,
→ Prévenir en urgence la Direction si la température du réfrigérateur dépasse 4°.

13. Le nettoyage des mains :

Comment se nettoyer les mains correctement ?

→ A défaut de lavabo à commande, ne pas refermer le robinet avec les mains nettoyées, mais en protégeant la main par une serviette à usage unique,
→ Pour le séchage, utiliser des serviettes à usage unique,

Quand faut-il se nettoyer les mains ?

→ Avant de commencer le service,
→ Après être passé aux WC (pour soi ou en accompagnant un enfant),
→ Après les travaux de type « sale » (enlèvement des déchets, nettoyage, etc…),
→ Après avoir éternué ou toussé.

14. Réception des repas : (pour les personnes concernées)

Avant la réception

1. Allumer le bain-marie ou l'armoire chauffante (au minimum 2H00 avant la réception),
2. Vérifier la température du réfrigérateur et s'assurer de sa propreté, une fois par jour,
3. Vérifier la température du bain marie, une fois par mois (70°),
4. Se nettoyer les mains correctement,
5. Nettoyer tous les plans de travail alimentaire ainsi que les tables avant d'y mettre le couvert,
6. Mettre sa tenue de travail : charlotte, tablier et éventuellement les gants et masque.

REMARQUE : ne plus toucher à rien avant l'arrivée du livreur pour la réception.

Pendant la réception

REMARQUE : fermer les fenêtres et les portes (pas de courant d'air).

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,

3. Prendre la température des aliments froids (maximum 4°) et les mettre directement dans le réfrigérateur (sans le cartonnage),
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°) mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°), mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Si les températures sont supérieures à 4° pour le froid et inférieures à 63° pour le chaud, il faut :
 - refuser les aliments,
 - mettre en place le repas de substitution,
 - remplir une fiche d'amélioration E2-301.

15. Le service des repas

Pendant le service

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids 4° et servir aussitôt,
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°),
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°),
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Servir aussitôt les aliments aux enfants.

Cf : Procédure Hygiène réception et service des repas (P3-100-A).

ENCADREMENT

I. FONCTION ET ROLE

Direction de l'accueil :

→ Direction et coordination de la structure, des équipes ainsi que de l'animation globale,
→ Gestion des ressources humaines (recrutement, management…),
→ Gestion financière du budget du centre aéré,
→ Gestion de l'équipe éducative pour les aspects pédagogiques, organisationnels (techniques, financières, logistiques, administratifs),
→ Veille réglementaire auprès des administrateurs et équipe pédagogique,
→ Responsable de la mise en place du projet de l'association,
→ Garant du respect du projet pédagogique et éducatif,
→ Lien avec le conseil d'administration,

→ Responsable des relations avec l'extérieur (parents, municipalité…),
→ Coordination des activités,
→ Responsabilisation de l'animateur face à son travail,
→ Encadrement et gestion des animateurs.

Animateur :

→ Respecter le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
→ Construire une relation de qualité avec les mineurs,
→ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
→ Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
→ Respect de la courbe d'activité,
→ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
→ Encadrement d'un groupe,
→ Restitution / fiche action, bilan.

Auprès des enfants :

→ Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
→ Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
→ Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
→ Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
→ Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
→ Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
→ Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
→ Il fait attention au langage envers l'enfant, la façon de lui parler, de lui présenter les choses
→ Il ne doit pas crier
→ Il doit montrer l'exemple : ne doit pas manger différemment et à table avec lui, ne pas dire devant l'enfant que ce n'est pas bon.
→ Il fait part à la Direction des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
→ Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
→ Le "NON" doit être expliqué et justifié

C'est la compétence qui donne l'autorité ; un animateur compétent c'est :

-> un animateur qui propose de vrais jeux
-> un animateur qui chante de jolis chants
-> un animateur qui propose de véritables activités auxquelles il a réfléchi

Avec ses collègues

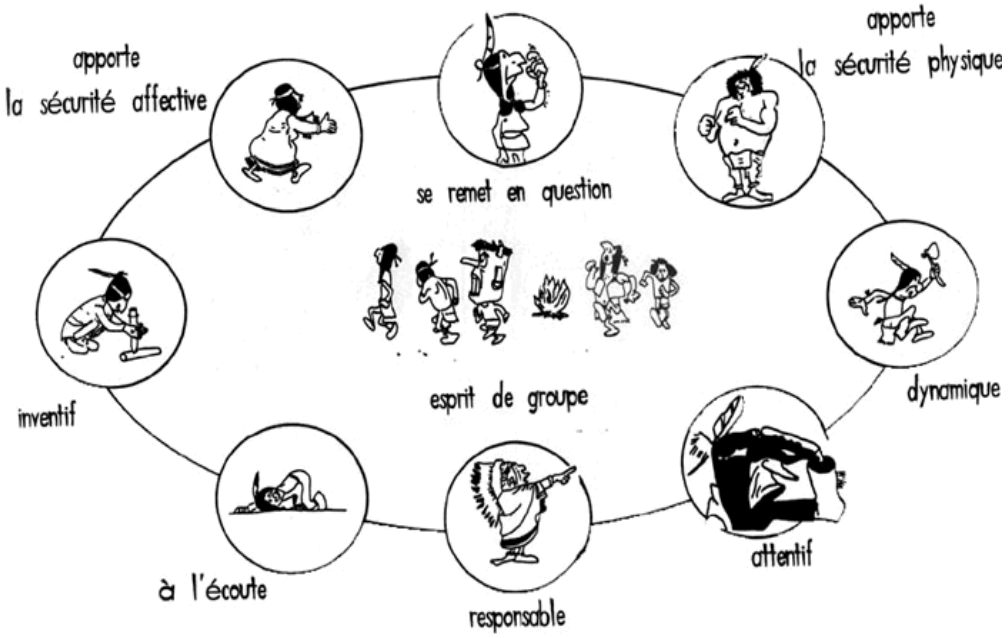
→ Il respecte ses collègues.
→ Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
→ Il participe aux réunions de préparation.
→ Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
→ Il travaille en collaboration avec la Direction.
→ Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc.…)

Avec les parents

- → Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- → Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- → Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
- → Il n'y a pas de familiarité avec les parents
- → Il ne discute pas des problèmes de l'enfant sans en avertir au préalable la coordinatrice et ceci en particulier.

L'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique. Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. Nous devons être à la hauteur de la confiance qui nous est accordé par les parents.

En conclusion : L'animateur …



Être animateur : c'est partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée.

L'enfant est en temps de loisirs, l'animateur travaille avec le sourire, il est d'une grande disponibilité.

II. COMPOSITION DE L'EQUIPE

Nom	Prénom	Rôle / semaine	Qualification
VAJS	**Grégory**	**Directeur**	**Master MEEF**
POLCZER	**Alexis**	**Directeur adjoint**	**BPJEPS**
BUCHHEIT	**Carolane**	**Animatrice - de 6 ans**	**BAFA**
MANIEZ	**Mélissa**	**Animatrice - de 6 ans**	**CAP Petite enfance / BAFA**
SCHMITT	**Delphine**	**Animatrice - de 6 ans**	**Non qualifiée**
FRIEL	**Alice**	**Animatrice - de 6 ans**	**BAFA**
GENDT	**Mélissa**	**Animatrice - de 6 ans**	**Non diplômée**
BARTHEL	**Sarah**	**Animatrice + de 6 ans (S43)**	**BAFA**
REMY	**Michèle**	**Animatrice + de 6 ans (S43)**	**BAFA**
PREVOST	**Nathalie**	**Animatrice + de 6 ans**	**BAFA**
ZIEGELMEYER	**Ethan**	**Animateur + de 6 ans**	**Stagiaire BAFA**
PEDRAZZANI	**Lylia**	**Animatrice + de 6 ans**	**BAFA**
FEREZOU	**Benjamin**	**Animateur + de 6 ans (S44)**	**BAFA**
MADERT	**Andréa**	**Animatrice + de 6 ans (S44)**	**BAFA**
BOUKEFOUSSA	**Nabila**	**Volante**	**Stagiaire BAFD**
LACH	**Rachel**	**Volante S43**	**BAFA**
VILLAUME	**Leslie**	**Volante S44**	**BAFA**
SIBILLE	**Adeline**	**Personnel de cuisine**	

III. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES

Le Directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein du centre aéré. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (prestataire d'activité, code de la route…) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

→ Aux enfants :

- De se sentir en sécurité,
- De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter,
- De discuter avec l'adulte sur le négociable et non négociable.

→ A l'équipe d'encadrement :

- De travailler de manière cohérente par rapport au projet,
- D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
- D'affirmer notre rôle d'adulte référent et garant de la sécurité.

La démarche à suivre en cas de non-respect d'une règle :

- Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé,
- Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public),
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important),
- Déléguer au collègue ou au Directeur la prise en charge de l'enfant si vous ne vous sentez pas capable de le faire.
- Ne pas porter de jugement

Ne pas faire ou dire :

- Crier fort, puis très fort, puis très très fort (vous allez vous fatiguer avec les enfants et cela ne servira à rien),
- Ne dîtes pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous-mêmes respecter les règles),
- Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte,
- N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue,
- I est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

Toute l'équipe devra :

→ Savoir être patient, écouter, expliquer…
→ Etre responsable
→ Prendre des initiatives
→ Veiller à la sécurité physique et morale des enfants

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorité, la loi, la morale…). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation. Le cadre défini d'abord un espace de liberté pour tous.

IV. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

La répartition de l'encadrement des groupes d'enfants sera réfléchie et décidée lors des réunions pédagogiques en fonction de l'effectif et l'âge des enfants. Le placement des

animateurs n'est pas définitif, il peut amener à être changé en fonctions du nombre d'enfants par groupe.

Rappel :

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
ACM	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12

V. ORGANISATION DE LA REUNION DE PREPARATION

Afin que l'équipe pédagogique puisse organiser son travail, une réunion de préparation est organisée le mardi 29 septembre 2026 à Cattenom. Les points abordés sont notamment : projet pédagogique, organisation - de 6 ans / + de 6 ans, journée type, activités, emplois du temps, pauses et sieste, accueil familles, PAI, sécurité, matériel et temps forts.

- Le projet pédagogique,
- La sécurité,
- L'encadrement,
- L'organisation générale,
- Les règles HACCP,
- Protocole sanitaire…

Des ajustements complémentaires sont réalisés avant l'ouverture en fonction des retours d'activités, des commandes de matériel et des besoins d'organisation.

VI. PAUSES

Les pauses sont prises sur la structure et une seule personne est en pause à la fois. Pour les - de 6 ans, elles débutent autour de 12h00 : la référente sieste part en premier, quelle que soit son heure d'arrivée, puis les autres animateurs partent selon l'ordre d'arrivée du matin. Pour les + de 6 ans, les pauses débutent autour de 13h00, selon l'ordre d'arrivée. En cas d'heure d'arrivée identique, l'ordre est fixé lors du briefing. Le relais doit être effectif avant chaque départ en pause.

VII. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA

16. Déroulement

→ En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des attentes et des objectifs fixés par la Direction.

→ Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur les animateurs permanents, l'adjoint pédagogique, l'équipe de direction.

→ En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire.
→ En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses remarques.

17. Grille d'évaluation

EVALUATION BAFD	**I**	**M**	**B**	**Observations**
I = Insuffisant M = Moyen B = Bien				
LE SAVOIR-ETRE				
Développer mes capacités d'écoute				
Etre présent et disponible				
Etre empathique, ouvert				
Etre dynamique et moteur				
Etre organisé, gérer mon rythme				
Faciliter le travail pris en charge par les autres				
M'exprimer de façon audible				
Assurer mes paroles, mes actes, mes écrits, mes décisions, mes engagements				
Prendre de la distance pour communiquer				
LE SAVOIR				
Connaître la législation et les obligations				
Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant				
Connaître les différentes méthodes de travail en équipe				
Définir le rôle et les fonctions de chaque membre d'une équipe pédagogique				
Maîtriser un vocabulaire de pédagogie en rapport avec les fonctions à exercer				
Identifier les partenaires				
LE SAVOIR-FAIRE				
Remplir et faire remplir des documents d'évaluation				
Expliquer et transmettre des objectifs éducatifs				
Elaborer des objectifs pédagogiques				
Rédiger un projet pédagogique				
Permettre et prendre en compte la parole de l'enfant				
Prendre des décisions et les argumenter				
Favoriser l'expression des membres de son équipe, leur prise d'initiative et leur créativité				
Recruter				
Manager				

Animer une réunion et d'une manière générale, divers temps de travail				
Evaluer des actions, un projet				
APTITUDES				
Etre initiateur, conducteur et porteur d'un projet pédagogique				
Accompagner les animateurs et les adjoints dans leur formation				
Etre garant du bon fonctionnement de la collectivité dans le cadre de la loi, en préservant la sécurité de chacun des acteurs				
Etre garant de la communication interne et externe				
Etre garant de la gestion budgétaire et administrative				
Exprimer clairement ses limites, tout en étant dans une démarche active d'apprentissage et de progression				
Ne doit pas avoir de comportement et/ou d'attitudes				
Non admis par la loi Française et de l'éventuel pays d'accueil				
Non respectueux des autres personnes				
Non respectueux des locaux et du matériel				
Pouvant mettre en danger physique et/ou moral les autres acteurs du centre				
Pouvant le mettre personnellement en danger physique				
Ne doit pas avoir de discours				
Non admis par la législation Française				
Ne respectant pas les autres acteurs du centre				
Traduisant des conceptions pédagogiques, modes de relation et d'organisation non respectueux des personnes et en particulier des enfants et des jeunes				

EVALUATION BAFA	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**Observations**
1 Très satisfaisant **2** Satisfaisant **3** Moyen **4** Insatisfaisant **5** Très insatisfaisant						
La santé et la sécurité						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						

Sait rassurer les enfants						
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc…)						
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.						
Sait être à l'écoute des enfants						
A une connaissance du public						
Au sein de l'équipe						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement à la préparation et/ou réunion						
A une capacité d'analyse						
Est force de proposition						
Sait se documenter						
Sait gérer son propre rythme						
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
L'activité						
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques						
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants						
Anticipe et prépare ses activités						
S'implique dans l'activité						
Sait créer un « imaginaire»						
Sait gérer un temps calme						
Sait gérer un temps de repas						
Sait gérer un temps d'activité						
Sait gérer un temps de voyage						
Sait gérer un temps d'accueil						
Les relations / Le partenariat						
Sait prendre en compte les demandes des parents						
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat						
Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades						
Travaille avec l'équipe de service						
Le projet						
Connaît la notion de projet						
Travaille avec une méthodologie de projet						
Partage les valeurs du projet						

SUIVI SANITAIRE

Le « chargé ***du suivi sanitaire*** » est la personne désignée pour :

- → Faire le suivi des fiches sanitaires de liaison,
- → Informer l'équipe d'animation des allergies ou autres,
- → Identifier les mineurs qui prennent des médicaments,
- → S'assurer, signer et dater les médicaments occasionnels ainsi que l'ordonnance apportés par les parents,
- → Ranger les médicaments dans l'armoire à pharmacie hors de portée des enfants,
- → Être garant du remplissage de la trousse de secours,
- → Suivre le registre des soins apportés.

Pour cet accueil de loisirs, Grégory Vajs, directeur, est chargé du suivi sanitaire. En son absence, une personne de l'équipe est désignée pour assurer le relais selon les consignes de la direction.
L'armoire à pharmacie de la structure se trouve dans l'infirmerie, hors de portée des enfants. On y trouve le matériel autorisé pour soigner les enfants, ainsi qu'un registre des soins prodigués. Une feuille de suivi de la prise de médicament a été créée et sera à disposition dans le classeur de l'AL.

Suivi prise de médicaments

Nom/Prénom de l'enfant	

Date	Heure	Signature	Observations

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE

Ouverts à tous, sans distinction, notre association porte un projet de développement social des personnes. Les valeurs énoncées dans notre projet éducatif (le respect de la dignité, la solidarité et la démocratie), reflète notre sensibilité à la question de l'égalité. Nous avons pu constater au quotidien que les écarts ne cessent de se creuser que de nouvelles situations d'exclusion apparaissent et c'est dans cette démarche que nous souhaitons développer une solidarité. Cette solidarité prête une attention aux différentes formes d'inégalités et de discriminations, y compris celles qui existent entre personnes valides et personnes en situation de handicap, avec l'ambition d'accueillir tout le monde.
Cette démarche de mixité des publics permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales est avant tout un enfant pour lequel le respect de sa dignité passe par une volonté de lui offrir une réelle égalité des chances.
L'accueil d'un enfant le plus précocement possible, quand ses parents le souhaitent, participera à :

- → Mobiliser ses potentialités et ses compétences ;
- → Acquérir d'autres découvertes par l'émulation et l'entraide du groupe ;
- → Dynamiser son intégration ;
- → Donner la possibilité à ses parents de goûter à une vie normale ;
- → Permettre aux autres enfants de découvrir la différence et construire des relations d'entraide.

I. L'ACCUEIL

Chaque inscription fera l'objet d'une préparation individualisée entre les parents, et le Directeur responsable de la structure au travers d'une fiche personnalisée. Cette rencontre permettra de déterminer les modalités de l'accueil (aménagement du temps d'accueil, de l'espace, repérage des lieux pour l'enfant et la famille…).
Le type d'handicap n'est, en principe, pas un frein à l'accueil cependant une réponse personnalisée sera proposée à la famille.
La rencontre avec les parents de l'enfant permet :

- → Un premier contact,
- → Répondre aux questions des parents,
- → De s'informer de la personnalité et des particularités de l'enfant : quel est son/ses handicaps, ses possibilités, ses capacités relationnelles, d'autonomie et ses centres d'intérêt ?
- → De récupérer toutes les informations qui le mettront en relation avec l'entourage de l'enfant : médecin, famille, personne assurant le suivi habituel,
- → De décider ensemble des modalités d'intégration : quand, comment, combien de temps ? (Établir une démarche d'intégration).

La rencontre avec les parents permet également de remplir ensemble la fiche personnalisée, précisant par écrit tout ce qui a été vu avec les parents durant l'entretien.
La fiche permet également de mieux organiser le séjour en conséquence, de prévenir les dangers…

II. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE

L'équipe pédagogique sera informée des capacités et difficultés rencontrées par l'enfant au sein des réunions de préparation ou lors des réunions enfants. Ils seront également renseignés sur les modalités d'accueil qui ont été prédéfinies en collaboration avec la famille. Il sera mis

à disposition sur chaque site, un livret comportant des fiches renseignant sur les différents handicaps ainsi que des conseils à adopter.

Ce livret se trouve en annexe du projet pédagogique, dans le classeur DDCS de l'accueil de loisirs, dans le bureau de la directrice de l'accueil.

La sensibilisation sera également un moment d'échange entre les différents encadrant, permettant à chacun de s'exprimer sur ses appréhensions. Il permettra de déterminer notre organisation d'encadrement collective.

III. LES INFORMATIONS MEDICALES

Toutes informations médicales nécessaires à l'accompagnement de l'enfant seront diffusées à l'ensemble de l'équipe.
Le Directeur du centre sera le référent, en son absence une personne désignée assurera ses fonctions. Il devra s'assurer :

- → De la prise du traitement,
- → De s'assurer que l'enfant ait toujours le traitement avec lui pour les sorties (ex : allergie aux piqûres, asthme…)
- → Des démarches administratives (fiche sanitaire, ordonnance nominative et récente),
- → De vérifier la validité du traitement dans le cas ou les parents le laisse en permanence sur la structure

Un emplacement spécial sera désigné pour le rangement du traitement éventuel, et l'affichage du PAI et numéros d'urgence
Le PAI sera également joint en copie à la fiche sanitaire.

À l'Espace Les Catt'Mômes de Cattenom, tout cela se trouve à l'infirmerie.

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
MEDECIN Dr SCHIBI	03 82 55 43 57
HOPITAL Bel-air	03 82 55 82 55
CENTRE ANTI-POISONS NANCY	03 83 32 36 36
MAIRIE DE CATTENOM	03 82 82 57 00
ENFANCE MALTRAITEE	119
DDCS	03 87 75 41 55

IV. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS

18. Les objectifs

→ Permettre à l'enfant de s'épanouir dans sa vie d'enfant,
→ Permettre aux parents de reprendre confiance en eux et en leur enfant et oser faire des projets,
→ Respecter chaque enfant et chaque famille en prenant en compte son identité, ses particularités, les pratiques et les valeurs familiales,
→ Permettre aux enfants en situation de handicap de grandir avec d'autres enfants,
→ Permettre à tous les enfants et à leurs parents de se sentir reconnus,
→ Permettre un espace de socialisation, d'éveil et d'initiatives.

19. Les moyens

→ L'accueil : un temps pour faire connaissance et s'apprivoiser. Cette première rencontre est essentielle pour créer un climat de confiance,
→ Désignation de personnel référent,
→ Permettre une adaptation d'accueil à la carte en proposant plages horaires, plannings modulés,
→ Adaptation des activités à l'accueil du handicap. Il s'agit de se questionner sur l'activité en tant que telle, les pratiques et les méthodes d'animation développées et leur évolution nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.
→ Etudier l'accessibilité sur l'ensemble de nos structures. Cette accessibilité doit prendre en compte les différentes formes de handicap et apporter des solutions techniques,
→ Formation du personnel.

20. Organisation

Pour chaque enfant présent au cours de l'accueil, une feuille personnalisée de prise en charge sera rajoutée au projet pédagogique précisant le handicap, le référent, l'adaptation nécessaire (organisation des activités, technique…), le mode de participation de l'enfant, fonctionnement de l'équipe.

Ces fiches se trouvent en annexe du projet pédagogique et dans le classeur réglementaire de l'accueil de loisirs, au bureau de la direction.

V. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La personne référente sera à la disposition quotidiennement des familles. Elle pourra ainsi donner des informations sur la journée, sur l'enfant, sur ses progrès… Moment important autant pour les parents que pour l'ensemble de l'équipe pour mieux comprendre l'enfant dans son quotidien.

VI. BILAN

21. Avec les familles

A la fin de l'accueil un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

Le bilan avec les familles, se trouve en annexe du projet pédagogique avec la fiche d'accueil personnalisée correspondante.

22. Avec l'équipe

Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap, un bilan au sein de l'équipe sera également proposé au trimestre les secteurs APS et MR et la fin de chaque ACM.
Nous devons être toujours dans une démarche d'amélioration.

Le bilan avec l'équipe, se trouve en annexe du projet pédagogique avec la fiche d'accueil personnalisée correspondante.

EVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre.
Évaluer, c'est mesurer, apprécier la valeur, l'efficacité du projet ou de l'action, sa mise en œuvre, ses résultats au regard des objectifs initialement prévus.

D'un point de vue individuel, l'évaluation des animateurs s'appuie sur le respect du présent projet pédagogique et notamment sur la qualité de la vie quotidienne, la sécurité, la posture professionnelle, la préparation des activités et la prise en compte de la parole de l'enfant.
- Vie quotidienne : respect des rythmes, règles de vie, hygiène, qualité des transmissions, participation des enfants et capacité à assurer les relais.
- Projets d'activités : diversité, préparation, adaptation au public, satisfaction des enfants et cohérence avec les objectifs. Une attention particulière est portée au réel choix des + de 6 ans et au bon fonctionnement des pôles d'itinérance chez les - de 6 ans.

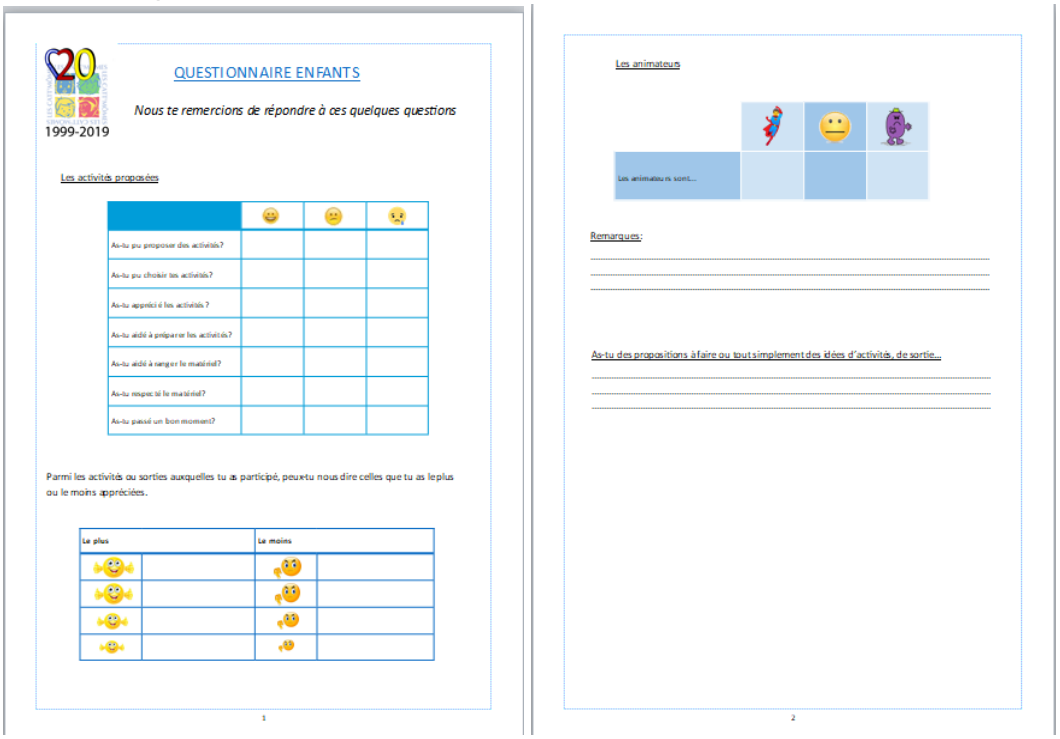
VII. QUE VA-T-ON EVALUER ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.
Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.
Exemple :

→ Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés, aux âges et aux besoins des enfants ?
→ Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
→ Les objectifs proposés étaient il pertinents au regard du diagnostic ? (Caractéristique du public, projet éducatif).
→ L'organisation sera également évaluée : préparation des activités, fonctionnement des choix chez les + de 6 ans, itinérance ludique chez les - de 6 ans, gestion des temps de repas et de repos, sécurité, transmissions et qualité des relations avec les familles.

VIII. OUTILS D'EVALUATION

→ Des évaluations régulières sont réalisées avec l'équipe sur le terrain et lors des temps de bilan. Les informations utiles sont transmises à la direction afin d'ajuster l'organisation si nécessaire.
→ Mise en place d'une grille d'évaluation, qui est à remplir chaque semaine. Sur la même grille peuvent figurer plusieurs semaines. Ces évaluations permettent de voir l'évolution du travail de l'équipe pédagogique sur toute la période, mettant en évidence les objectifs fixés qui ont été atteints, ceux pour lesquels nous pouvons apporter une amélioration…
→ Une boîte à idées est mise en place à l'endroit où les parents signent.
→ Un questionnaire est donné aux enfants



QUESTIONNAIRE ENFANTS

Nous te remercions de répondre à ces quelques questions

1999-2019

Les activités proposées

As-tu pu proposer des activités?			
As-tu pu choisir tes activités?			
As-tu apprécié tes activités ?			
As-tu aidé à préparer les activités?			
As-tu aidé à ranger le matériel?			
As-tu respecté le matériel?			
As-tu passé un bon moment?			

Parmi les activités ou sorties auxquelles tu as participé, peux-tu nous dire celles que tu as le plus ou le moins appréciées.

Le plus		Le moins	

1

Les animateurs

Les animateurs sont…			

Remarques:

As-tu des propositions à faire ou tout simplement des idées d'activités, de sortie…

2

→ Un questionnaire est donné aux parents à la fin de chaque semaine ou période de centre aéré.

IX. PLAN SECURITE ALERTE INCENDIE

Signal d'alerte : sonnerie incendie
Point de rendez-vous : Devant le gymnase (zone protégée par des barrières)

1. *CONSIGNES D'EVACUATION INCENDIE*

j. Matériel à emporter :

→ Planning d'appel,
→ Classeur émargement,
→ Clefs de la structure, **(il est indispensable que les animateurs aient leur clef sur eux et / ou à portée de main).**

k. Personnes référentes par ordre de priorité :

→ Le directeur / directrice,
→ L'adjoint de la directrice,
→ La personne nommée responsable en cas d'absence de la directrice et de son adjoint.

l. Déplacement des groupes :

Au signal, les animateurs rassemblent leur groupe et se dirigent calmement vers la sortie LA PLUS PROCHE. Les sorties de secours sont matérialisées par des flèches vertes situées au-dessus de chaque entrée de salle.

Les animateurs font traverser les enfants sur le passage piéton et se rendent sur le parking du gymnase. (CF procédure déplacement à pied). Il est bien entendu que les animateurs se déplaceront avec les enfants en respectant les règles du code de la route, il est important de rester bien en rang, de longer le mur du gymnase.

Un panneau signalant le point de rassemblement a été mis en place. Il est demandé à tout le monde de se mettre le long du côté droit du gymnase.

a. Issues de secours :

→ Le secteur primaire sort par **le hall d'accueil,**
→ Le groupe théâtre sort par **le hall d'accueil,**

→ Le secteur maternel sort **par l'arrière**, empreinte le portail, traverse la route sur le passage piéton et se rend sur le parking du gymnase.

ATTENTION : tout déplacement se fait dans le calme et sans courir.

ATTENTION : avant le départ, vérifier la présence d'enfants dans les toilettes ou tout autre endroit caché (chaque animateur).

La personne référente (le directeur, la directrice ou son adjointe) s'assure que tout le monde a évacué les lieux, vérifie les toilettes, récupère les classeurs d'émargement.

Une fois arrivé au point de rendez-vous :

Les animateurs comptent les enfants de leur groupe et les gardent rangés en sécurité. (Attention parking = voitures en « mouvement éventuel ».

La personne référente viendra vérifier le comptage et vérifiera le classeur d'émargement.

Une fois le public en sécurité = Appeler le 18

2. ***AFFICHE PRESENTE SUR LE SITE***

m. Exercice incendie :

Une fois par an minimum, sur chaque site, nous organisons un exercice d'évacuation d'urgence avec les enfants. La procédure (ci-dessous) est connue de chaque animateur et est affichée au-dessus des extincteurs. Celle-ci retrace dans l'ordre les tâches à effectuer pour évacuer rapidement les enfants hors de la structure. Le point de rassemblement est matérialisé par un panneau.

a. Consignes incendies

(Affichées au-dessus de chaque extincteur)

Lorsque l'alarme incendie émet, sortez sans délai et appelez les pompiers à partir d'un endroit sûr.
Assurez-vous que tous les occupants ont bien évacué le bâtiment.
Ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu.

Il convient avant tout de **garder son sang-froid** pour pouvoir réagir de manière adéquate. Les principales règles en cas d'incendie sont :

→ **Evacuez** et rendez-vous sur le lieu de rassemblement prévu (à côté du gymnase de Cattenom)
→ Assurez-vous **qu'il ne manque personne** et que les locaux ont été complètement évacués

→ **Alertez les secours** et donnez les informations adéquates ;
→ **Alertez les occupants** de tout l'immeuble ;
→ **Essayez d'éteindre** l'incendie avec les moyens en votre possession

b. Evacuer les lieux

Les règles de base en cas d'évacuation :

→ **Ne pas emprunter les ascenseurs**
→ **Ne pas s'aventurer dans la fumée**
→ **Toujours se diriger vers la sortie**
→ Audition du signal sonore : on garde son calme.
→ Les animateurs rassemblent les enfants rapidement vers la sortie de secours la plus proche. L'air frais se trouve au niveau du sol : baissez-vous pour ne pas inhaler de la fumée. Si cela est possible, récupérer les listes de pointage et le cahier de signature.
→ Avant d'ouvrir une porte, touchez-là, avec le dos de la main : si elle est brûlante, ne l'ouvrez pas. Utilisez un autre itinéraire de sortie.
→ Fermez la porte de secours derrière vous, les portes ralentissent la progression de l'incendie.
→ Rassemblez toutes les personnes au lieu défini pour l'évacuation : vérifiez que personne ne manque sinon attendez les secours et informez-les de cette disparition.
→ Alertez les secours et donnez les informations adéquates.
→ Allez à la rencontre des sapeurs-pompiers dès leur arrivée et fournissez-leur tous les renseignements que vous possédez sur l'incendie (personne manquante, la pièce d'origine du feu, les produits dangereux que vous possédez et leur localisation).

3. LUTTER CONTRE L'INCENDIE

Si vous décidez de lutter contre l'incendie, **ne mettez jamais votre vie en danger.**
N'essayez jamais d'**éteindre un feu de gaz** (gaz naturel, butane, propane, …) si vous ne pouvez pas **fermer préalablement le robinet**.
Si vous vous trouvez face à un départ de feu, vous pouvez combattre le début d'incendie avec les moyens d'extinction disponibles. Utilisez éventuellement un tuyau d'arrosage en attendant l'arrivée des pompiers.
Si vous devez quitter la pièce pour aller chercher l'extincteur par exemple, **fermez toutes les portes derrière vous** ainsi que toutes celles que vous rencontrez sur votre passage.

4. CONTENIR L'INCENDIE

Si l'**incendie prend de l'ampleur**, et que vous ne pouvez sortir du bâtiment, arrêtez toute tentative d'extinction, **refermez la porte de la pièce** et si vous pouvez, arrosez-la avec un tuyau d'arrosage.
Si le feu est à l'intérieur d'une pièce, d'un bureau, dans l'escalier par exemple, pensez qu'une porte peut vous protéger. Arrosez-la pour prolonger sa résistance.

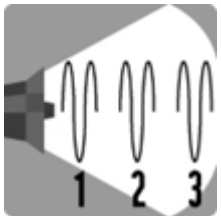
Mettez le plus de portes entre le foyer et vous. Fermez bien toutes les portes et signalez votre présence dans la pièce où vous êtes réfugié (de préférence un local qui comporte un robinet d'eau) en suspendant un drap à une fenêtre laissée entrouverte.

X. PLAN SECURITE ACCIDENT NUCLEAIRE

Signal d'alerte : sirène
Mesures prévues : des bouteilles d'eau, des gobelets et des postes radios à piles.(secteur administratif placard blanc porte gauche.

5. *les bons réflexes en cas d'accident nucléaire*

En cas d'alerte



Signal émis par des sirènes :
3 cycles d'alerte (son montant et descendant)
Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,
Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.

Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.



Écoutez la radio.

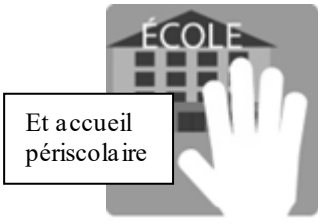
Respectez les consignes des autorités.

FREQUENCE France Bleu : 98.5 Mhz
FREQUENCE France Info : 106.8 Mhz
FREQUENCE France Inter : 99.8 Mhz



N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.

Un plan de mise en sûreté des enfants a été prévu dans son école et à l'accueil périscolaire.



Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

6. *Recommandations générales en cas d'alerte nucléaire*

Respectez les consignes diffusées par France Bleu, France Info, France Inter ou la radio locale conventionnée par le préfet.

→ Regroupez tout le monde dans les locaux
→ Fermez portes et fenêtres et calfeutrez les entrées d'air
→ Coupez ventilation et chauffage

Attendez les consignes des autorités. En fonction du type d'accident et de l'évolution possible les autorités peuvent :

→ Demander la prise d'un comprimé d'iode stable
→ ou / et décider d'une évacuation (rejoindre dans le calme le point de rassemblement fixé

XI. PLAN SECURITE ALERTE ATTENTAT

ALERTE ATTENTAT (police, secours européens, urgences nationales par SMS)	17 ou 112 ou par SMS au 114

Signal d'alerte : alarme spécifique
Point de rassemblement en cas de confinement :
La salle de sieste « Marmottes »
La réserve de matériel « Clé de sol »
Les toilettes des petits (porte à gauche qui se ferme à clé)
Le Studio
Les toilettes hommes (petit couloir entre les bureaux de direction et la cuisine)

Niveau de vigilance Vigipirate « sécurité renforcée risque attentat ». La plus grande vigilance est recommandée sur les lieux de rassemblement des mouvements de jeunesse et les accueils collectifs de mineurs ainsi que dans les clubs sportifs recevant des mineurs, en particulier confessionnels.

Dans tous les cas, les organisateurs observeront la plus grande vigilance sur les lieux de séjour ou d'activités et lors des embarquements, débarquements et transferts des publics

concernés dans les cars, gares, ports et aéroports et éviteront les regroupements de longue durée sur la voie publique.

De manières générales, la vigilance autour des bâtiments les plus sensibles ouverts au public

La vigilance sera maintenue sur les bâtiments officiels, institutionnels ou symboliques et devra porter également sur les principaux sites touristiques, culturels et historiques, les gares et les interconnexions rencontrant une forte affluence durant toute la période estivale.

La sécurisation des sites de rassemblement les plus sensibles

Localement, les préfets préciseront les consignes particulières à mettre en œuvre pour chaque manifestation en extérieur. Les organisateurs d'évènements se rapprocheront des services préfectoraux pour préciser les mesures de sécurité à prendre, en fonction du contexte lié notamment au lieu et à la thématique de la manifestation. Les manifestations seront déclarées à la gendarmerie.

La sensibilisation des opérateurs et du grand public

Une sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'attaque est recommandée :
http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste.
En complément, il est conseillé de télécharger l'application pour Smartphone "Système d'alerte et d'information des populations" (SAIP) qui est entrée en service en juin 2016, conçue pour diffuser les alertes sur les attentats ainsi que les consignes de sécurité.
Par ailleurs, les ministères chargés des affaires sociales ont réalisé en juin 2016 deux guides de bonnes pratiques de vigilance face à la menace et de réaction aux attentats. Leur diffusion et leur mise en application sont encouragées :
- « Guide de déclinaison des mesures de sécurisation périmétriques et bâtimentaires » ;
- « Guide à destination des organisateurs, des directeurs et des animateurs en charge des accueils collectifs de mineurs », ainsi que son annexe, tous 2 joints dans le classeur DDCS. Chaque membre de l'équipe pédagogique aura pris connaissance des informations présentées dans ce guide ainsi que son annexe.

XII. POSTURE ET ROLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

7. *Développer sa vigilance*

- Identifier les acteurs de l'établissement pour mieux repérer d'éventuels inconnus.
- Ne pas ouvrir la porte d'entrée à des personnes inconnues.
- Demander la carte d'identité à toute personne « inconnue » :

 Qui viendrait chercher un enfant,
 Qui viendrait livrer quoique ce soit, (courrier, colis etc…).
- Prévenir la hiérarchie en cas de problème lié aux demandes citées ci-dessus, ou simplement en cas de doute, d'absence d'information.

- Détecter et signaler les comportements et les situations inhabituels :

- sac abandonné, colis suspect ;
- véhicule suspect (stationnement prolongé, comportement des occupants, moteur tournant) ;
- attitude laissant supposer un repérage (allées et venues, observation prolongée, etc.) ;
- sous-traitants, livreurs en dehors de leurs zone et horaires d'intervention.

- Faire remonter, suivant la procédure établie, toutes situations particulières (menaces verbales, tags menaçants, appels anonymes, etc.).
- Être à l'écoute des enfants qui peuvent évoquer des informations perçues notamment sur les réseaux sociaux ou dans leur entourage.
- Signaler tout changement de comportement chez un adhérent ou d'un adulte (signes de radicalisation)
- De manière générale, signaler à la hiérarchie ce qui intrigue ou pose question.

8. ***S'échapper***

• Condition 1
- Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger.

• Condition 2
- Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les enfants.

• Dans tous les cas :
- Rester calme.
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Utiliser un itinéraire connu.
- Demander le silence absolu.

9. ***S'enfermer***

• Situation 1 : les enfants sont dans les locaux
- Rester dans les locaux et rejoindre la salle prévue pour le confinement.
- Verrouiller les portes.

• Situation 2 : les enfants ne sont pas dans les locaux
- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

• Dans tous les cas :
- Se munir d'un téléphone portable ou du téléphone de la structure.
- Demander aux enfants de se déplacer rapidement et en silence.
- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.
- Éteindre les lumières.
- Débrancher les appareils électriques.
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre.

10. Alerter

- Déclencher l'alerte spécifique « attaque terroriste » prévue par l'établissement et non pas l'alarme incendie : sifflet.
- Prévenir les forces de sécurité en essayant de donner les informations essentielles (où ? quoi ? qui ?).
 Appeler le 17, le 112 ou par SMS le 114.

11. Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours

- N'évacuer les lieux que sur instruction des forces de l'ordre.
- Laisser toutes les affaires sur place.
- Évacuer calmement les mains levées et apparentes pour éviter d'être perçu comme un suspect.
- Signaler les blessés et l'endroit où ils se trouvent.

XIII. ATTENTATS : Comment en parler aux enfants

1. Principes généraux

• Être à l'écoute. Inviter d'abord l'enfant à s'exprimer pour ne pas dire plus que nécessaire. Si vous vous livrez à un moment d'échange en groupe, veiller à ce que la parole de chacun soit respectée, par exemple à l'aide d'un bâton de parole. Vous-mêmes, intervenez le moins possible.
• Protéger tant que possible les enfants des images, ne pas tenir de propos morbides.
• Ne pas édulcorer la réalité mais ne pas rentrer dans les détails.
• Ne pas avoir peur d'exprimer des émotions. Les enfants ne comprendraient pas qu'un événement aussi choquant soit discuté sans émotion.
• Adapter les discussions à l'âge de l'enfant.
-- Pour les plus jeunes, insister sur le retour à la normale.
-- À partir de 6-7 ans, évoquer la réprobation générale de l'acte, la force de la Loi, et le rôle de protection qu'ont les adultes à l'égard des enfants.
-- Avec les enfants de 8-9 ans, on peut aborder plus précisément les événements sans jamais laisser de place à la brutalité.
-- Avec les plus grands, on peut proposer des échanges adaptés à leur âge, en valorisant les principes de libre expression et de respect, tout en rappelant le cadre commun et la loi.

2. Éléments de discours

Présenter sobrement mais sans détour les événements. Rappeler ce que les autorités ont fait pour sécuriser la population et terminer sur une note de solidarité.

« La police et l'armée ont été appelées pour nous protéger. Pour l'instant, il n'y a plus de danger. Nous sommes tous très tristes de qui s'est passé. Un homme au volant d'un camion a foncé dans la foule. Les gens ont eu très peur car ils ont été surpris et ne se méfiaient pas. Ceux qui commettent ces actes sont des terroristes. Ce sont des personnes qui ne supportent pas que d'autres aient des
Idées différentes d'eux et qui au lieu de s'exprimer avec des mots, utilisent la violence et tuent. Ils veulent nous faire peur et nous provoquer. Ils veulent semer la pagaille dans notre pays. Nous devons rester soudés les uns les autres. » Vous trouverez des ressources utiles sur le site :
http://www.cahiers-pedagogiques.com/Des-ressources-pour-parler-avec-les-enfants#.V4kWjp2LgYE.twitter

XIV. PLAN SECURITE ALERTE ATTENTAT :

En fonction du niveau d'alerte